Rouen:

il s'accuse

d'un meurtre

Peut-être rongé par le remords, un homme d'une vingtaine d'années

s'est rendu vendredi soir à la police, à Elbeuf, en

s'accusant d'avoir tué par balle un jeune homme de

18 ans à Rouen. Les faits

se seraient produits dans

la nuit de jeudi à vend-

redi, vers 3h, au centre-

ville. La victime, son frère

de 27 ans et deux fem-

mes venaient de sortir

d'une discothèque et se

trouvaient sur la voie pu-

blique lorsque le suspect

aurait tiré. Le frère est lé-

gèrement blessé. Après

s'être rendu au commis-

sariat, le tireur a été placé

en garde à vue pour être

présenté au parquet. Une

altercation aurait eu lieu

entre les deux frères et le

suspect dans la disco-

REPÈRES

Triple infanticide:

le père en garde à vue

Le père de famille de 37 ans,

soupçonné d'avoir tué à l'arme

lanche ses trois enfants avant

de tenter de se suicider vend-

redi à Bornel (Oise), a été

placé en garde à vue et était

entendu hier à la gendarmerie

de Méru (Oise). L'homme

avait été hospitalisé vendredi

matin, après avoir été retrouvé

au pied de son immeuble, en-

sanglanté. Ses deux garçons

de 4 et 7 ans, et sa fille de 2

ans, ont été retrouvés sur

leurs lits, présentant de nom-

breuses plaies, notamment au

Le corps d'une femme de 84

Octogénaire morte

niveau du thorax.

d'épuisement

thèque.

Les partis politiques dans le rouge

Les grands partis ont, pour la plupart, accusé des pertes financières en 2006. Les élections de 2007 ont souvent aggravé leur situation.

dre décroissant, UMP, PS, PCF, FN, UDF, Verts, LO, MPF, LCR, PRG), la moitié, dont les deux plus importants du pays, accusaient un déficit. Le rapport de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, publié au Journal officiel du 27 décembre, fait état de pertes de 3.3 millions d'euros pour le parti présidentiel UMP (charges de 56,4 millions). Au Parti socialiste, le déficit est de 762 362 € pour 49,3 millions.

Les deux partis présentent des structures de financement opposées. L'UMP dépendait à 60 % des financements publics (32 millions en 2006), à 18 % des cotisations des adhérents et contributions des élus, et à 16 % des dons de personnes physiques, alors que le PS dépendait pour moins de 39 % des financements publics (17,8 millions), et pour 48 % des cotisations des adhérents et

élus (0,8 % de dons). Le **PCF**, avec près de 33 millions de charges, affichait un déficit de 829 562 €. La crise financière du Parti communiste a été aggravée depuis par ses revers aux scrutins de 2007, qui vont faire baisser ses financements publics. Ceux-ci ne représentent toutefois que 12 % des recettes.

Premier parti à afficher un bénéfice en 2006, le Front natio**nal**, qui dégageait un excédent de 448 979 € pour près de 8 millions de budget. Mais le

Sur les dix partis dont les dépenses ont été les plus élevées en 2006 (dans l'or-va voir cette manne fondre après ses échecs aux scrutins de 2007 et a déjà entamé une cure d'austérité, envisageant notamment la vente de son

partisans de François Bayrou et centristes ralliés à Nicolas Sarkozy, affichait 1,6 million de pertes en 2006 pour un budget de près de 8 millions. Le parti était également, à près de 73 %, le plus dépendant des financements publics

près de 5,4 millions, annoncent 165 701 € de pertes. Dépendants à 42 % des financements publics, ils devraient eux aussi être durement affectés par leurs mauvais résultats électoraux de 2007 et ont déjà réduit leurs effectifs de permanents.

pour 3,9 millions à Lutte ouvrière. Ces bénéfices ne sont pas dus à des produits financiers, mais plutôt à des dépenses serrées et à l'importance des cotisations, au financement public ou à des dons.

France annonce aussi des comptes dans le vert (193 829 € d'excédent pour près de 3,5 millions de budget), ainsi que Parti radical de gau**che** (68 127 € d'excédent pour 1,8 million de budget, dont 70 % de financement public).

siège, le « Paquebot ».

L'UDF, scindée depuis entre Les **Verts**, avec un budget de

En revanche, les deux partis trotskistes ont dégagé en 2006 de confortables excédents, 617 237 € pour 2,15 millions de budget à la LCR; 1,7 million

Le Mouvement pour la

es Amis of es Biblia 180, rue de la République

57970 YUTZ

ISRAËL La Terre Sainte au Printemps

Onze jours de recherches spirituelle et archéologique sur les pas de Jésus

Du 20 au 30 avril 2008

De Dan à Beer-Sheva, avec la palette des sites bibliques Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Jéricho, s'ouvrira à nous l'inépuisable éventail des autres hauts lieux, le Lac de Tibériade, les Sources du Jourdain et les hauteurs du Golan, Massada et la Mer Morte ainsi qu'une plongée dans les déserts de Judée

Prix: **1.590**[€] tout compris.

Accompagnement spirituel par l'Abbé Lange - Présence médicale assurée - hôtellerie et transports de qualité. Départs :

Inscriptions auprès des

ou tél. 03 82 56 26 00 après 20 h.

« AMIS des TERRES PUBLIQUES » 180, rue de la République - 57970 YUTZ

Au profit de



BON DE SOUSCRIPTION

Tableau du centre Georges-Pompidou 2 de Metz offert par Mireille ROHR



LE CENTRE GEORGES-POMPIDOU 2 DE METZ

Mireille Rohr a peint pour Noël de Joie un magnifique tableau du centre Georges-Pompidou 2 de Metz. Cette œuvre s'inscrit dans une série commencée par l'artiste sur le thème des monuments messins. On reconnaît la touche de Mireille Rohr à la note colorée et naïve rapportée sur la toile par ses petits personnages. Une œuvre vraiment originale que l'on peut tenter de gagner en découpant le bon de souscription et en le renvoyant accompagné d'un chèque de 5^e , à l'ordre de Noël de Joie, au Républicain Lorrain, 57777 Metz Cedex 9. Un tirage au sort permettra de désigner l'heureux gagnant.

- — — — — — — — *<--Prénom.....

Arche de Zoé: le front uni se lézarde

Les Français de l'Arche de Zoé, incarcérés à Fresnes, comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Créteil le 14 janvier. Eric Breteau, hospitalisé, est montré du doigt par certains proches des humanitaires.

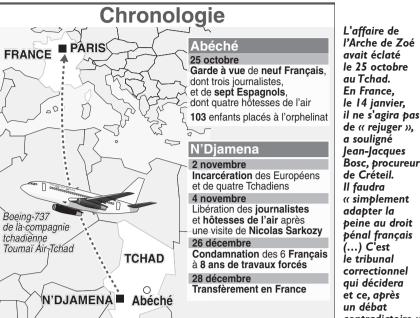
Emilie Lelouch, Dominique Aubry, Alain Péligat, Nadia Merimi et Philippe van Winkelberg n'avaient plus vu leurs familles. Les condamnés de l'Arche de Zoé, rapatriés vendredi dans la nuit et directement conduits à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), ont pu dès hier matin, renouer avec ceux qui ont aussi tremblé à l'annonce du verdict tchadien de mercredi : huit ans de travaux forcés. « On n'acceptera pas cela », a martelé hier Christine Péligat, épouse du logisticien. Même chose pour le père d'Emilie Lelouch, compagne du leader de l'association Eric Breteau. Il a exigé la tenue d'un nouveau procès. Ce que le procureur de Créteil Jean-Jacques Bosc rejette.

Breteau, admis comme l'infirmière Nadia Merimi à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes, dans un état « critique » d'après son ex-femme, est en outre depuis hier la cible d'attaques de certains proches de condamnés.La sœur du logisticien Dominique Aubry estime qu'il devra « rendre des comptes » : « Il a trompé les gens [...], je suis en colère contre les faussaires ». Plus tard, dans l'après-midi, l'avocat de la famille Aubry, Me Olivier Desandre-Navarre, a nuancé ses propos, lancés « sous le coup de l'émotion ». Pour la mère d'Emilie Lelouch, la sœur

epuis deux mois, Eric Breteau, d'Aubry « casse la solidarité du groupe », au risque de « peser sur les développements judiciaires » de l'affaire.

« Je ne dis pas tout »

Mais l'épouse de Philippe van Winkelberg a aussi mis en cause Breteau hier : son mari n'aurait « rien commandité et ne doit pas être mis à la même enseigne que le commanditaire ». Ensuite, à un membre des familles d'accueil venues en soutien et qui lui demandait de « ne pas dire de bêtise », elle a répondu : « Je ne dis pas tout ». Agnès Breteau, elle, calme le jeu : « Il y a l'intérieur (de la prison, ndlr) et l'extérieur. Vous n'avez aucune idée de la solidarité qu'il y a à l'intérieur ». D'après elle, Breteau « n'arrêtera pas sa grève de la faim et de la soif tant que la vérité ne sera pas rétablie ». Venue avec ses enfants de 6, 9 et 15 ans, elle a annoncé que, « après 22 jours de grève de la faim, il a perdu 20 kilos. Il a des problèmes cardiaques assez importants », et est « perfusé ».Des turbulences qui interviennent en tous cas alors qu'un nouveau parcours judiciaire commence pour les condamnés. Dès le 14 janvier, ils comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Créteil pour que leur soit signifiée la traduction de la



condamnation tchadienne, puisque les ajournements, libérations et autres motravaux forcés n'existent pas en France. Le procureur a d'ores et déjà annoncé qu'il demandait huit années d'emprisonnement. La convention judiciaire signée en 1976 entre la France et le Tchad prévoit que « les réductions,

peine au droit pénal français (...) C'est Ìe tribunal correctionnel qui décidera et ce, après contradictoire ».

dalités d'exécution des peines » relèvent de la justice française, mais soient décidées « après avis de l'Etat dont relève la juridiction de condamnation ». Et seul le Tchad peut décider de gracier

Me Collard : la décision tchadienne « ne doit pas être validée »

de L'Arche de Zoé, Me Gilbert Collard, a laissé entendre hier qu'il contesterait devant le tribunal correctionnel de Créteil, le 14 janvier, « une décision rendue par une justice totalitaire ». Le procureur de la République Jean-Jacques Bosc a saisi hier le tribunal correctionnel pour qu'il « adapte » en droit français la condamnation à 8 ans de travaux forcés prononcée mercredi à N'Djamena. Il souhaite la conversion de la peine en 8 années d'emprisonnement. Me Collard rappelle toutefois que, s'« il faut que la juridiction soit saisie pour qu'il y ait la conversion des travaux forcés en peine de prison », « le débat est ailleurs » : « Est-ce que des juges

+ 534 %... en vingt ans. Le

CAC 40 (Cotation assistée en

continu des 40 premières so-

ciétés françaises), né officielle-

ment en juin 1988, a été défini

le 31 décembre 1987 avec la

valeur de 1 000 points. De-

main, il fêtera donc son ving-

tième anniversaire. Malgré un

équilibre apparent, de profon-

des transformations ont eu

lieu durant ces décennies. 17

sociétés, dont les sept dites

« de portefeuille », présentes

dans une multitude d'activités,

ont totalement disparu de l'in-

dice. Le CAC 40 les a troquées

contre trois banques et quatre

sociétés liées au secteur de l'é-

nergie. Le plus régulier est le

leader mondial des cosmé-

tiques L'Oréal, qui a multiplié

Et pourtant, il a fallu en af-

fronter, des hauts et des bas.

Du krach japonais de 1990 à

l'explosion de la bulle Internet

en 2000, en passant par les cri-

ses des pays émergents, le

CAC 40 a vécu des années

pleines de rebondissements.

Les années 1988 et 1989 ont

vu l'indice phare de la place fait, le plus souvent, les desta-

parisienne emboîter le pas, à biliser. En 2000, la multiplica-

2008 s'annonce difficile

Dans la lignée des derniers mois de 2007, le

début d'année 2008 devrait être laborieux pour la

Bourse de Paris. « On est passé dans une autre di-

mension », reconnaît Ronald Petitjan, de Sarasin

Expertise. Une dimension qui marquerait la fin

du « bull market », le marché haussier. En effet,

après quatre années de hausse et un sommet at-

teint en juin, le CAC 40 devrait terminer l'année

2007 relativement stable, miné par la crise du

« subprime », les crédits immobiliers à risque

La crise financière a rendu le marché très ner-

veux, et privé les investisseurs de visibilité. « La

économique », affirme Christian Parisot, écono-

miste du courtier Aurel. Selon son scénario privi-

est pénalisée par l'incertitude

américains, qui agite les marchés depuis l'été.

son cours par 14 en 20 ans.

Un des avocats des Français une décision rendue par une cour criminelle qui n'a de cour criminelle que le nom, qui est la cour criminelle d'un Etat complètement arbitraire... ou alors est-ce qu'on va arriver à faire admettre [...] que cette décision ne doit pas être validée parce qu'elle n'est pas conforme à la démocratie judiciaire? ». L'audience publique du 14 janvier s'effectuera en présence des avocats des condamnés, qui pourront s'exprimer. Mais, selon toute vraisemblance, les travaux forcés seront transformés en prison ferme. Les six Français bénéficieront ensuite de remises de peines, au même titre que tous les détenus en France, et pourront demander une libération conditionnelle à mi-peine, soit après

20 ans du CAC 40 : du krach

marche forcée, de la Bourse de

Tokyo, doublement dopée par

la forte croissance japonaise et

la montée du yen, qui semblait

alors inéluctable. Mais la bulle

spéculative sur l'immobilier ja-

ponais explose. A ce choc,

s'est ajouté la première guerre

en Irak et surtout les retom-

bées de la réunification alle-

mande : violentes attaques

spéculatives sur le marché des

changes et flambée des taux

d'intérêt, pénalisant les entre-

A partir du début 1995, la

situation se normalise. L'éco-

nomie américaine crée des em-

plois par millions. Le CAC 40

peut se lancer dans une course

qui le voit quadrupler en cinq

L'année 1999 est celle de

toutes les spéculations. Le

CAC engrange 55 %. Les in-

vestisseurs se ruent vers les

sociétés dites « TMT » (télé-

coms, médias et technolo-

gies), censées profiter du

boom d'internet, qui va en

Rebondissements

prises du CAC.

japonais à la bulle internet

des 40 premières sociétés françaises s'est renouvelé de moitié.

En deux décennies mouvementées, l'indice boursier



Mercredi, à l'annonce du verdict à N'Djamena, Me Collard avait jugé qu'il s'agissait d'une « décision qui a un caractère politique sournois », notamment « pour faire croire qu'il y a une justice alors qu'il n'y en a pas ».

En 1997 et 1998,

au Brésil et en Russie

font plonger le CAC.

de la Réserve fédérale

à la réaction rapide

américaine.

Il rebondit aussitôt, grâce

les crises monétaires en Asie,

tion de rachats de sociétés en-

traîne, revers de la médaille,

une augmentation de la dette

des grands groupes. L'indice

parisien plonge de 37 % en

2002, sa dernière année de

chute, qui voit cinq de ses té-

nors ou ex-ténors, France Télé-

com, Vivendi, Alstom, Alcatel

et Rhodia (l'ex-Rhône-Pou-

lenc) afficher de graves diffi-

cultés financières.

légié, la crise bancaire va se résoudre grâce à l'in-

tervention des banques centrales, aux program-

mes de recapitalisation des banques ou encore

au plan destiné à aider les ménages américains

étranglés par le remboursement de leurs em-

Mais les analystes restent sur la défensive.

Alain Bokobza, de la Société générale, favorise

les secteurs non cycliques - qui ne dépendent

pas trop de la conjoncture -, comme l'alimen-

taire, la pharmacie et l'assurance. Aurel table sur

les télécoms. Quant à Ronald Petitjean, il parie,

d'une manière générale, sur les grosses capitalisa-

tions, et privilégie « les sociétés qui vont bénéfi-

cier de leur positionnement sur des pays à forte

croissance, même si l'économie ralentit ».

prunts immobiliers.

Le Dr Winkelberg « pense toujours aux enfants »

Antonia van Winkelberg, l'épouse du médecin de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) condamné au Tchad dans l'affaire de L'Arche de Zoé, a rencontré son mari hier à deux reprises à Fresnes. Tout en confiant qu'elle « s'attendait à pire », elle a décrit : « Philippe est très amaigri », « mais je l'ai trouvé très beau, car il a perdu du poids ». « Nous avons pu parler de l'affaire », a-t-elle poursuivi, « et il m'a confié que ce qui l'avait le plus choqué, c'étaient les réquisitions de l'avocat général qui se servait pour sa plaidoirie des articles de Paris Match. C'était hallucinant, m'a-t-il dit. Il va être très combatif mais ce qui nous tourmente tous les deux c'est : comment la France, le pays des droits de l'Homme peut cautionner une telle injustice, peut enfermer un innocent? ». Alain Curzi, un des responsables du comité de soutien de Castellane, a aussi rencontré le médecin, mais l'a jugé « très affaibli moralement ». Selon lui, Winkelberg « pense toujours aux enfants et à leur devenir ».



D'après un membre le médecin Philippe van Winkelberg (photo) « partage sa cellule avec Alain Péligat, dans le quartier des VIP » et « il attend son transfert vers une autre prison car Fresnes est un centre

ans morte d'épuisement et en état de dénutrition dans la plus grande solitude a été découvert hier matin dans sa maison à Draveil (Essonne). L'octogénaire, qui vivait dans d'un comité des conditions d'hygiène déde soutien. plorables, sans chauffage, a été retrouvée baignant dans son sang. C'est une voisine, inquiète de ne pas voir la dame depuis plusieurs jours, qui a averti la police.

Alpinistes bloqués près de Gavarnie

Trois alpinistes espagnols étaient bloqués hier soir dans le massif du Taillon, culminant à plus de 3 000 mètres, au sud de Gavarnie (Hautes-Pyrénées). Le Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) des Hautes-Pyrénées a reçu en fin d'après-midi un appel téléphonique des alpinistes, mais ils n'ont pas fourni leur localisation exacte.

Tunisie: premiers visas Compétences et talents

Deux diplômés tunisiens ont reçu hier les premiers visas de long séjour en France avec une carte Compétences et talents en application des nouvelles dispositions sur l'immigration adoptées en iuillet 2006 par Paris. Soumaya Fathallah, 27 ans, ingénieure sortie de l'Ecole nationale supérieure des Mines (Nancy, est de la France), et Hédi Ben Khalifa, 30 ans, diplômé de gestion hotelière de l'Ecole supérieure de commerce de Tunis, en sont les premiers titulaires au Maghreb.

Tué pendant une battue aux sangliers

Un homme de 40 ans a été tué hier matin près de Montpellier dans un accident de chasse survenu lors d'une battue aux sangliers. L'homme, qui participait à la battue avec onze autres chasseurs, a été touché par une balle en plein cœur après un ricochet et est mort sur le coup.

Bruguière reste en « disponibilité » Le juge Jean-Louis Bru-

guière, dont le successeur à la tête du pôle antiterroriste du tribunal de grande instance de Paris vient d'être nommé, restera « en position de disponibilité » jusqu'à sa retraite, selon un décret publié hier au Journal officiel. Bruguière s'était mis en disponibilité afin de se présenter, en juin 2007, aux législatives sous l'étiquette , 'UMP, dans le Lot-et-Garonne, où il a été battu. Yves Jannier a été nommé pour lui

ment aux syndicats s'ils accepteraient de remonter au-delà de 35 heures le seuil de déclenchement des heures sup'. Le pêcheur qui avait osé

35 h : le document de Fillon

Les dirigeants de la CFTC ont à leur tour protesté hier

temps de travail. Dans ce texte aux organisations patronales

et syndicales rendu public jeudi, François Fillon leur a de-

mandé de se prononcer sur ce qui, en matière de durée du

travail, doit être fixé par la loi, par accord collectif ou par ac-

cord individuel. Patronat et syndicats sont invités à

conduire une négociation rapide d'ici au 31 mars, avant que

le gouvernement ne légifère. « Les pouvoirs publics utilisent

la trêve des confiseurs non seulement pour remettre en cause

la loi des 35 heures mais également pour percuter deux der-

nières lois très récentes, celle sur les heures supplémentaires

et celle sur la possibilité de se faire rémunérer ses RTT », cri-

tiquent Gabrielle Simon et Jacques Voisin. Plusieurs syndi-

cats, ainsi que le PS, accusent le gouvernement de remettre

en cause la durée légale du travail. Fillon a demandé notam-

inquiète aussi la CFTC

« luju », qui avait invectivé le président au Guilvinec, attend, comme ses collègues pêcheurs, que les promesses soient tenues.

invectiver Sarkozy

es marins-pêcheurs du Guilvinec veulent que le nou-■veau système promis en nol'explosion des cours du gazole soit mis en place dès janvier. Le mécanisme, qui doit être alimenté par une taxe de 2 % payée par les distributeurs sur les ventes de poisson, avait été trouvé après la visite de Nicolas Sarkozy au Guilvinec en novembre. Pour Julien Guillamet, marin-pêcheur de 21 ans, qui a acquis une solide réputation après y avoir invectivé le président, « faut voir si le Président tiendra sa parole. Il nous faut le gazole à 0,30 € comme il l'a promis à compter du 'er janvier ».

Julien a entamé sa vie professionnelle comme boulanger (CAP et BEP) avant de suivre les pas de son père, décédé, qui lui avait « interdit d'aller en mer ». Recruté comme second sur un bateau, ses qualités lui permettent d'envisager le rang de patron-pêcheur, selon Philippe Le Moigne, président du comité de



Julien avait interpellé vertement le jeune homme.

crise du Guilvinec. « Nicolas Sarkozy m'a dit qu'il nous inviterait à l'Elysée pour rendre compte de l'état d'avancement de notre dossier. J'amènerais bien Juju avec moi si c'est possible », suggère-t-il même. Pourtant « Juju » raconte : « Ma mère m'a un peu « engueulé » en me disant que ça ne se fait pas d'insulter le Président ».

une terrasse du Guilvinec, Nicolas Sarkozy. Le président lui avait aussitôt demandé de descendre pour s'expliquer. « Si je descends, je te mets un coup de boule », avait crânement répliqué